



## Charte du Licencié Saison 2023-2024

**En adhérant au BCM, je m'engage à participer activement à la vie du club et aussi à en partager les valeurs : Respect, Engagement, Solidarité et Plaisir.**

**L'adhésion au club implique l'acceptation des termes de cette charte.**

La pratique de notre sport doit se faire dans le **RESPECT**:

- des arbitres et des Officiels Table de Marque, qu'ils soient officiels, désignés par le comité, par la ligue ou par le club.
- de l'entraîneur et/ou du coach.
- des dirigeants.
- de ses coéquipiers.
- de ses adversaires et de leur encadrement.
- de la salle dans laquelle je joue, des équipements mis à ma disposition (maillots, shorts, ballons...).

*Le licencié qui ne respecterait pas ces règles de savoir-être s'expose à des sanctions. Le bureau du club, sur signalement de la commission technique, a toute liberté pour procéder à des sanctions à l'encontre du licencié irrespectueux, qui peuvent aller de la privation de match à l'exclusion temporaire voire définitive du club. Aucun remboursement ne sera effectué sauf décision particulière.*

En devenant licencié au BCM, vous prenez des **ENGAGEMENTS** personnels **concernant les entraînements et les compétitions**, notamment les engagements suivants :

- Assister aux entraînements et en cas d'impossibilité, à prévenir par anticipation mon entraîneur
- respecter la **ponctualité**
  - aux entraînements
  - aux matchs (à domicile et à l'extérieur)
  - aux permanences (arbitrage ou table de marque, responsable de salle pour les joueurs et joueuses seniors, foyer pour les matchs à domicile et covoiturage pour les matchs à l'extérieur)
- Participer à tous les matchs (en dehors des cas de blessure ou de maladie); les absences pour convenances personnelles ne sont pas compatibles avec la pratique du sport en équipe. En cas d'indisponibilité, je préviens donc le plus tôt possible mon

coach et donc (sauf cas de force majeure) pas dans la semaine pour le week-end suivant.

- Assurer les permanences (arbitrage, table de marque, responsable de salle pour les joueurs et joueuses seniors, , foyer pour les matchs à domicile et covoiturage pour les matchs à l'extérieur) auxquelles je suis convié.  
En cas d'empêchement, je suis chargé de trouver mon remplaçant ou ma remplaçante et je dois avertir le club de ce remplacement à l'adresse mail suivante : [bcm@bcmontgermont.com](mailto:bcm@bcmontgermont.com).

Il est de ma responsabilité de me tenir informé des plannings des rencontres, et des permanences que je vais devoir effectuer. Ces plannings, sont accessibles à l'avance sur de nombreux supports : site internet du club à la rubrique Convocations week-ends (<http://www.bcmontgermont.com>), panneaux d'affichages dans la salle des Courtines et envoi par mail des convocations avec obligation de réponse.

*Ne pas respecter ses engagements en termes de permanence est un comportement sanctionnable comme décrit au premier paragraphe, et qui nuit à la bonne organisation des matchs le week-end. Sans arbitres, sans OTM, sans responsable de salle les matchs ne peuvent pas se dérouler.*

En ce qui concerne les **ENGAGEMENTS** vis-à-vis des **équipements et du matériel** :

Le club met à disposition de chaque joueur en début de saison une tenue de jeu (maillot, short, éventuellement chasuble ou sur-maillot).

Je suis responsable d'apporter ma tenue à chaque match et de son lavage. Je me dois de restituer en fin de saison ma tenue en parfait état de propreté et de qualité.

*En cas de perte du short, du maillot ou du sur-maillot, il sera réclamé au licencié une somme de **50 €** pour son remplacement.*

#### **Cas particuliers des fautes techniques – (joueurs séniors principalement)**

Lorsqu'un joueur ou une joueuse est frappé(e) d'une sanction financière par le comité d'Ille et Vilaine ou la ligue de Bretagne suite à une sanction pour une faute technique, le joueur devra s'acquitter du remboursement de l'intégralité de cette somme auprès du club.

**En validant cette charte sur le site du club à l'occasion de mon inscription, je confirme l'avoir lue dans son intégralité et je m'engage à la respecter en tous points.**